

**Paris, le 5 janvier 2023**

**Flambée des coûts de production des artisans et commerçants**

**DF demande à l'État le retour au tarif réglementé de l'électricité et la possibilité, pour les Départements, de soutenir l'économie de proximité**

Les boulangers, bouchers, charcutiers, restaurateurs, comme tous les artisans et commerçants de proximité font face à une flambée inédite de leurs coûts de production. Les premières victimes de la crise énergétique sont encore une fois les PME et les TPE, ces artisans du monde rural qui vivent une double peine avec les charges liées au transport.

*« Au nom de Départements de France, j'appelle le Gouvernement à bien mesurer l'enjeu et à apporter des réponses urgentes en faisant jouer la solidarité nationale. Nous, Départements de France, devons avoir la possibilité de soutenir l'économie de proximité, maillon essentiel de la vie des Français et de l'attractivité des territoires. Il ne s'agit pas de nous substituer à l'État, qui doit assumer ses responsabilités dans cette crise de l'énergie, mais de nous permettre d'apporter des solutions pour agir massivement en faveur du commerce rural. Les Français attendent de nous des réponses adaptées à leurs besoins, des solutions concrètes, une vision responsable et ambitieuse pour l'avenir », a déclaré François SAUVADET, Président de Départements de France.*

Les Départements sont les garants du développement équilibré de leurs territoires, mais ils ne peuvent plus, depuis la loi NOTRÉ de 2015, soutenir directement les entreprises. Ils demandent à restaurer l'autonomie que la décentralisation leur a conférée, car à travers les politiques départementales, c'est la diversité des situations locales qui prend corps : à chaque département son identité, ses problématiques et ses réponses adaptées.

Les Départements doivent retrouver leur capacité à agir ! Face à cette crise violente, l'État doit faire confiance aux élus locaux et surtout cesser d'éloigner les centres de décision et les services publics de nos compatriotes, dont le besoin de proximité n'a jamais été aussi fort.

Par ailleurs, la dérégulation du marché de l'électricité, couplée au défaut d'entretien de nos centrales nucléaires, est une des conséquences dramatiques auxquelles les particuliers, les entrepreneurs et nos collectivités doivent faire face cet hiver. Il n'est pas trop tard pour agir ! La relance de notre expertise nucléaire est en cours, mais ne produira des effets que dans quelques années...

À court terme, pour répondre à la crise actuelle, il convient de sortir de la logique de dérégulation du marché de l'électricité. Il n'est pas concevable que les producteurs historiques comme EDF soient contraints de vendre une partie de leur production à prix plancher, à des concurrents qui, la plupart du temps, s'affranchissent de toute obligation de production et se contentent de spéculer. Notre demande est le retour immédiat au tarif réglementé pour les collectivités, les associations, les petits commerces de proximité et les PME-PMI.

Les capacités de production d'EDF sont le résultat de l'investissement collectif de la Nation pendant des décennies. Elles doivent être préservées et restaurées pour permettre aux Français de bénéficier du fruit de leurs efforts.